

INSCRIPTIONS 2021/2022

INSCRIPTION EN LIGNE UNIQUEMENT EN RAISON DE LA CRISE SANITAIRE

SELON VOTRE STATUT VEUILLEZ APPLIQUER CE QUI EST INDIQUE DANS LE TABLEAU CI-DESSOUS

Statut. (I)	Mode de paiement. (II)	Modalité d'inscription. (III)	Procédure et gestion (IV)	Observations. (V)
<p>1. Etudiant</p> <p>Classes spécifiques Intec-Paris</p> <p>DGC1 – DGC2 – DGC3</p> <p>CVEC obligatoire</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-top: 10px;"> <p>Classes spécifiques : RV possible sur notre site pour le mercredi de 14h à 17h si vous souhaitez vous inscrire sur place.</p> </div>	<p>Paiement via la CB par téléphone</p> <p>Avec le service régie**</p>	<p>Pour s'inscrire, l'intéressé devra transmettre au service des inscriptions l'autorisation d'inscription en classe du DCG spécifique délivrée par l'Intec-Paris par mail en y joignant l'attestation CVEC 2021/2022 dès qu'il sera disposé à régler sa formation à :</p> <p>int_inscriptions@lecnam.net</p>	<p>Le service des inscriptions préinscrit l'étudiant et lui envoie scannés ses dosweb/contrat pour signature.</p> <p>Puis l'étudiant fait un retour par mail pour paiement et validation à :</p> <p>int_inscriptions@lecnam.net pour les CB par téléphone</p>	<p>Pièces à envoyer par l'élève : une copie du diplôme, de la cni, et, le cas échéant du visa étudiant (avec attestation de préinscription 2021-2022 délivrée par l'Intec-Paris) ou du titre de séjour étudiant</p>
<p>2. Etudiant</p> <p>En cours présentiels (CJ –CR) de l'Intec-Paris</p> <p>CVEC obligatoire</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-top: 10px;"> <p>Etudiant : RV possible sur notre site pour les lundi & jeudi : 9h30/13h ou 14h/17h de si vous souhaitez vous inscrire sur place</p> </div>	<p>Paiement via la CB par téléphone</p> <p>Avec le service régie**</p>	<p>L'étudiant se préinscrit aux cours en ligne.</p> <p>En ligne, les étudiants n'ont la main ni sur le paiement échelonné, ni sur le paiement comptant. Pour ce faire, ils doivent en faire la demande à l'Intec (pour vérification des justificatifs) via l'adresse mail indiquée ci-dessous :</p> <p>int_inscriptions@lecnam.net</p>	<p>L'étudiant transmet par mail son dosweb signé et complété, avec copie de la cni, du diplôme prérequis et copie de l'attestation CVEC 2021/2022 à :</p> <p>int_inscriptions@lecnam.net pour les CB par téléphone</p>	<p>En cas de paiement échelonné demandé par l'étudiant, l'Intec enregistrera la demande dans sicol et scannera le contrat à l'intéressé pour signature avant transmission à la régie INTEC pour la 1^{ère} échéance.</p>
<p>3. Etudiant boursier</p> <p>Cours présentiels (CJ ou CR) de l'Intec-Paris. Inscription à au moins 2 UE par année</p> <p>Attestation exonération CVEC obligatoire</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-top: 10px;"> <p>Etudiant boursier : RV possible sur notre site pour les lundi & jeudi : 9h30/13h ou 14h/17h de si vous souhaitez vous inscrire sur place</p> </div>	<p>Paiement via la CB par téléphone</p> <p>Avec le service régie**</p>	<p>L'étudiant boursier se préinscrit en ligne.</p> <p>Il devra préciser s'il désire un paiement échelonné lors de la transmission de son dossier.</p>	<p>L'étudiant transmet par mail son dosweb signé et complété, avec copie du diplôme prérequis, copie de l'avis de bourse et copie de l'attestation CVEC 2021-2022 à :</p> <p>int_inscriptions@lecnam.net pour les CB par téléphone</p>	<p>En cas de paiement échelonné demandé par l'étudiant, l'Intec enregistrera la demande dans sicol et scannera le contrat à l'intéressé pour signature avant transmission à la régie INTEC pour la 1^{ère} échéance.</p>

<p>4. Etudiant étranger* hors UE avec un visa Etudiant (1^{ère} année d'études en France)</p> <p>Avec cours présentiels de l'Intec-Paris</p> <p>CVEC obligatoire</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-top: 10px;"> <p>Etudiant étranger : RV possible sur notre site pour les lundi & jeudi : 9h30/13h ou 14h/17h de si vous souhaitez vous inscrire sur place</p> </div>	<p>Paiement via la CB par téléphone</p> <p>Avec le service régie**</p> <p>ou</p> <p>par virement bancaire</p>	<p>L'étudiant se préinscrit en ligne.</p> <p>. Joindre l'ordre de virement et envoyer le dossier complet à : int_dos.paiement@lecnam.net</p>	<p>L'étudiant transmet par mail son dosweb signé et complété avec copie du visa étudiant en cours de validité, copie de l'attestation de préinscription 2021-2022 délivrée par l'INTECParis, copie du diplôme prérequis, copie de l'attestation CVEC, et le cas échéant, de l'ordre de virement à :</p> <p>int_inscriptions@lecnam.net pour les CB par téléphone</p>	<p>Pas de paiement échelonné avec un visa étudiant</p> <p>PAIEMENT AU COMPTANT UNIQUEMENT</p>
<p>5. Etudiant étranger* hors UE résidant en France et titulaire d'un titre de séjour « Etudiant »</p> <p>Avec cours présentiels de l'Intec-Paris</p> <p>CVEC obligatoire</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-top: 10px;"> <p>Etudiant étranger : RV possible sur notre site pour les lundi & jeudi : 9h30/13h ou 14h/17h de si vous souhaitez vous inscrire sur place</p> </div>	<p>Paiement via la CB par téléphone</p> <p>Avec le service régie**</p> <p>ou</p> <p>par virement bancaire</p>	<p>L'étudiant se préinscrit en ligne.</p> <p>. Joindre l'ordre de virement et envoyer le dossier complet à : int_dos.paiement@lecnam.net</p>	<p>L'étudiant transmet par mail son dosweb signé et complété avec copie de son titre de séjour « étudiant » en cours de validité, copie du diplôme prérequis, copie de l'attestation CVEC 2021/2022 à :</p> <p>int_inscriptions@lecnam.net pour les CB par téléphone</p>	<p>Pas de paiement échelonné avec un titre de séjour annuel</p> <p>PAIEMENT AU COMPTANT UNIQUEMENT</p>
<p>6. Autres statuts avec financement individuel :</p> <p>Demandeur d'emploi</p> <p>Salarié</p> <p>Retraité</p> <p>Mère au foyer</p> <p>Congé parental</p> <p>Personne avec aides diverses</p> <p>Avec tout mode de formation confondu (cours présentiels, à distance)</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-top: 10px;"> <p>Autres statuts : RV possible sur notre site pour les lundi & jeudi : 9h30/13h ou 14h/17h de si vous souhaitez vous inscrire sur place</p> </div>	<p>Paiement via la CB par téléphone</p> <p>Avec le service régie**</p> <p>ou</p> <p>par virement bancaire</p> <p>ou</p> <p>par chèque postal ou bancaire</p>	<p>L'élève dépose son dossier complet à : int_dos.paiement@lecnam.net</p> <p>. Joindre l'ordre de virement et envoyer le dossier complet à : int_dos.paiement@lecnam.net</p> <p>. Expédier le dossier complet à l'adresse postale indiquée sur ce dernier, située en tête de la 1^{ère} page.</p>	<p>L'intéressé transmet par mail son dossier Web signé si paiement comptant, ou son contrat signé (si paiement échelonné), et complété par les pièces exigées copie du diplôme prérequis, de la cni à :</p> <p>int_inscriptions@lecnam.net pour les CB par téléphone</p>	<p>Toutes les pièces du dossier sont nécessaires pour la validation définitive et ainsi déclencher l'accès aux cours.</p>

*Attention, seul le titre de séjour de 10 ans ouvre le droit au paiement échelonné, il doit être en cours de validité lors de l'inscription.

Le paiement échelonné est recevable uniquement par carte bancaire.

NB : Seuls les élèves qui s'inscrivent au DGC INTEC et qui ont déjà été inscrits à la préparation de ce diplôme à l'INTEC sont dispensés de présenter une copie du diplôme prérequis.

** Pour les paiements par téléphone (CB), c'est la régie qui vous appelle et non l'inverse.

CVEC

Contribution Vie Etudiante et Campus

ANNEE UNIVERSITAIRE 2021-2022

Pour la CVEC, veuillez consulter attentivement le tableau ci-dessous :

Assujettis à la CVEC	Non assujettis à la CVEC exonérés
Les étudiants étrangers titulaires du Visa D	Les boursiers (sous réserve de la présentation de l'attestation d'exonération délivrée par les CROUS)
Les étudiants inscrits aux DGC 1 / DGC 2 / DGC 3	Les salariés à titre personnel
Les apprentis INTEC	Toute personne bénéficiant d'une prise en charge par un organisme ou un employeur
Les étudiants suivant les cours du DGC et/ou DSGC en présentiel (CJ et/ou CR)	Les demandeurs d'emploi
	Tout élève ayant souscrit une formation à distance de l'INTEC

L'acquiescement de la CVEC s'effectue uniquement sur la plateforme sécurisée : <https://cvec.etudiant.gouv.fr>

NB : Toute personne inscrite aux cours à distance est exemptée du règlement de la CVEC. Exemples : DL-DT-DA-SR

Les salariés, les demandeurs d'emploi et autres statuts inscrits aux cours présentiels sont exemptés également du règlement de la CVEC. Exemples : CJ-CR-CS-SE

La CVEC est obligatoire pour les étudiants et les apprentis inscrits aux cours présentiels. Exemples : **CJ & CR**

Pour les étudiants, ce sont ces deux modes de formation qui sont compatibles à la CVEC.